



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 16/04/2022

Début de l'Assemblée Générale à 9h

Chèr(es) adhérent(es)

Membres présent(e)s : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Christian CREPEAU, Christine FASQUELLE, Mariette GERBER, Pierre PALUT, Christine PALOMARES-MADAULE, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA, Lucette ZELLER,.

Membres représenté(e)s : Stéphane ARDITI, Joël AUBE, Claude BARTHEZ, Reggy BAYLE, Eric BERTRAND, Dominique BLANCHARD, Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Michel CORNUET, Daniel DEDIES, Jean-Louis ESCUDIER, Gérard FALCOU, Bernard GILS, Jacqueline HUZAR, Jean HUON, Arnaud MOLINIER, Françoise RECAMIER, Monique VIGIER-CICUTO, Association PEGASE.

Membres du C.A. absent(e)s :

Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Jean-Louis ESCUDIER, Françoise RECAMIER.

Merci à tous les membres d'ECCLA ainsi qu'aux associations invitées qui se sont excusés.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 12/06/2021 est adopté à l'**unanimité**.

1/ Rapport moral 2021/2022 et vote :

Après lecture et discussion, le rapport moral est adopté à l'**unanimité**.

2/ Rapport d'activités 2021/2022 sous forme de diaporama et vote :

Après lecture et discussion, le rapport d'activités est adopté à l'**unanimité**.

3/ Rapport financier 2021 et vote :

- Après lecture et discussion, le rapport financier (joint) est adopté à l'**unanimité**. Des pistes pour un budget prévisionnel 2022 sont fournies avec le rapport. Rappel : Le rapport financier se fait maintenant sur l'année civile et non plus de date d'AG à date d'AG. Deux projets de budget prévisionnel sont présentés : avec ou sans stagiaire. Le vote invite à rechercher un stagiaire pour dynamiser l'association, même si le budget est alors en déficit.
Les tarifs de cotisations à l'association ECCLA sont : Tarif étudiant : 10€, Tarif de base : 20€, Tarif « membre bienfaiteur » : à partir de 60€. Tout cotisant en tant que membre bienfaiteur recevra, à sa demande, un reçu afin de pouvoir bénéficier d'un crédit d'impôts (66%). Nous rappelons que toute personne effectuant un don recevra, à sa demande, également un reçu.
- **Rappel de la décision 2015 sur les remboursements de frais :** Le taux de remboursement des frais de déplacement en voiture reste à 0,25 € le km, les billets de train restent remboursés intégralement. Il n'y a encore à ce jour **aucune participation de l'État, même pour les déplacements, pour toutes les réunions officielles auxquelles nous participons.**
- **Adhésions aux associations et fédérations :** Elles sont renouvelées pour FNE-LR, PEGASE, les Amis du Parc et Aude Nature.
- **Les abonnements :** L'abonnement au Midi Libre continue à être pris version Internet.

RAPPEL : Vous pourrez retrouver en détail : les rapports approuvés en A.G ci-dessus ainsi que toutes les actions et participations d'ECCLA dans les Comptes rendus des Conseil d'Administrations disponibles sur le site Internet d'ECCLA.

4/ Renouveau des administrateurs sortants du C.A. :

- Sont sortant(e)s : Ardit Maryse, Barbe Paulette, Blanchard Christine, Crépeau Christian, Françoise Récamier et Christine Roques
- Sont candidats : Ardit Maryse, Barbe Paulette, Blanchard Christine, Crépeau Christian, Françoise Récamier et Christine Roques. Michel Bernard propose sa candidature au Conseil d'Administration.
- Sont élus pour 3 ans à l'unanimité : Ardit Maryse, Barbe Paulette, Bernard Michel, Blanchard Christine, Crépeau Christian, Récamier Françoise et Roques Christine.
- Le C.A. se compose donc de 13 membres, et peut accueillir jusqu'à 15 membres.

La presse est présente à 12h. La Présidente expose les actions d'ECCLA pour 2021/22 et leur présente les orientations 2022/2023.

Suite à cette matinée, un apéritif convivial a été proposé aux participant(e)s suivi d'un repas partagé.

5/ Orientations 2022/2023 de l'activité d'ECCLA :

- Avenir d'ECCLA : Dans le Rapport Moral 2022, la Présidente Maryse Ardit a indiqué sa volonté de quitter la Présidence d'ECCLA d'ici 2 ans. La secrétaire, Christine Roques envisage également de passer la main aux mêmes dates. Comme toute association, ECCLA a donc besoin de nouveaux adhérents et si possible qui s'impliquent dans la vie de l'association. ECCLA attend donc la relève afin de faire perdurer les implications d'ECCLA dans la vie environnementale audoise.
- Michel Bernard se propose pour travailler sur les problèmes de mobilité dans l'Aude : urbaine, LMP, déplacements doux ...
- Des questions sont évoquées par les adhérent-e-s : contenu des stations d'épurations et utilisation de leurs eaux usées, micro-capteurs de particules fines : un achat par FNE LR d'un capteur est envisagé, la difficulté de la prise en compte des « petits » problèmes (voisinage, fumées nocives suite à des brûlages, incivilités diverses, ...) et à la difficulté d'y répondre pour un particulier. ECCLA envisage donc de monter une formation, afin de présenter des outils : comment répondre à une Enquête publique, comment porter plainte, comment apporter des réponses aux problèmes de terrain et à qui s'adresser, ...

6/ Actualités du département :

- ***Dossiers traités depuis la dernière A.G. du 12/06/21***
Malgré la COVID, ils sont nombreux cette année encore : A.P. palombes, circulation automobile dans les espaces naturels, sur-fréquentation, multiplication des dépôts de déchets et leur ramassage sur les bords des routes, artificialisation des sols, Observatoire des rejets à l'usine ORANO-Malvesi, Salsigne, Lafarge, Zones non traitées, PAPI 3, éoliennes en mer, Pôle Energie, nombreuses participations aux enquêtes publiques, ...
- Un dossier particulier sur l'Orbieu : Sur le bassin versant Orbieu-Jourres, le syndicat a mis en place un plan de gestion sur 10 ans (2020-2029) qui fixe les travaux à réaliser sur son périmètre d'intervention. Actuellement, le linéaire traité est d'environ 40 km par an pour un coût moyen de 400 000 € co-financés par le Département de l'Aude (45,7%), l'Agence de l'eau (30%) la Région (43% et le Syndicat Orbieu-Jourres (20%).

RAPPEL : vous pouvez retrouver toutes ces actions sur le diaporama du rapport d'Activités 2021-2022 ainsi que sur le site Internet d'ECCLA : <http://www.eccla-asso.fr>

- ***Dossiers « chauds » mis en discussion :***
 - *Projet de retenue de Cardine à Armissan* : Un Collectif s'est créé, auquel ECCLA participe, pour lutter contre ce projet inadapté. Le projet de Rec du Veyret destiné également à « protéger » des inondations Montredon et Narbonne est aussi évoqué. Projets à suivre de très près donc
 - *Circulation automobile sur la plage* : Le non-respect de la Loi Littoral avec la fréquentation des plages audoises par les véhicules à moteur continue. Malgré des réunions et des échanges qui semblaient aller vers une gestion « douce » sur 3 ans de cette « anomalie audoise », tout semble être remis en question... Si un A.P. est pris concernant une bande roulement sur la plage, ECCLA ira au Tribunal. A noter : Un exemple positif concernant

une gestion possible concertée et partagée, est évoquée, celle de la Réserve d'Aiguamolls en Espagne. A suivre vraiment très attentivement...

- **A noter** : Afin de dénoncer les éventuelles atteintes à l'environnement, il ne faut pas hésiter à utiliser la carte interactive des « Sentinelles de la nature » <https://sentinellesdelanature.fr/Languedoc-Roussillon.15.html>

7/ Débats à organiser par ECCLA en 2022/2023 :

- **RAPPEL** : Lors de l'A.G. 2014, ECCLA avait décidé d'organiser, dans 2 villes de l'Aude, 1 débat annuel sur des thèmes relatifs à l'environnement.
- **Concernant les débats 2022/ 2023** : Le débat prévu sur « les ENR dans l'Aude et leurs impacts » prévu en février 2022 a dû être annulé cause COVID Il est reporté à l'automne 2022. Un autre débat sera organisé début 2023 soit sur la thématique de la « notion de sobriété » soit celle de « la notion : qu'est qu'une plage ? ».

8/ FNE-LR :

ECCLA est adhérente depuis sa création à cette Fédération qui est très active au niveau régional. Son réseau juridique est très performant. Il conseille et aide beaucoup ECCLA sur certains de ses dossiers (...).

- **De nombreuses formations** ont été proposées en 2020/2021 : <https://fne-languedocroussillon.fr/formations/formations-associatives/>
- **Une « Lettre du Hérisson »** est diffusée tous les 2 mois. <https://fne-languedoc-roussillon.fr/lettre-dinfos/>
- Toutes les informations sur les **actions de FNE- LR** sont disponibles sur le site : fne-languedoc-roussillon.fr

9/ Questions diverses :

- **Forum des Associations** : ECCLA a tenu un stand au Forum des Barques à Narbonne le 0/09/2021. Elle participera à celui prévu le 03/09/22 par la Mairie de Narbonne.
- **Le site d'ECCLA** va être totalement revisité courant 2022. Il est toujours très actif avec en moyenne 50 visiteurs journaliers. <http://www.eccla-asso.fr>
- **La page Facebook** a été réactivée en 2020 et compte à ce jour plus de 300 abonnés et relaie les informations du site et de nombreux « posts » sur l'actualité départementale audoise y sont publiés www.facebook.Eccla
- Le site d'ECCLA ainsi que sa page Facebook sont mis à jour de façon très régulière et permettent une consultation des activités, des comptes rendus de réunions, du calendrier et des actions de l'association.

La date du prochain CA est fixée au 17/09/2022

Fin de l'A.G. à 16h
Narbonne le 05 /05/ 2022

Pour ECCLA, La Présidente, Maryse Arditi

